

**Avis n° 2009/09-06 relatif à l'habilitation de
Ecole supérieure et d'application des
transmissions - (ESAT)
à délivrer des titres d'ingénieur diplômé**

Objet :

F : changement de statuts (fusion, réorganisation, délocalisation)

La Commission des Titres d'ingénieur a adopté le présent avis :

La Commission est informée que le dernier recrutement d'officiers en vue de l'obtention d'un titre d'*Ingénieur diplômé* aura lieu en septembre 2009. En conséquence, la Commission prend acte que les derniers titres d'*Ingénieur diplômé de l'École supérieure et d'application des transmissions* dans les 2 spécialités – *Réseaux et télécommunications* – *Systèmes d'information* - seront normalement délivrés en 2011.

Délibéré en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 15 septembre 2009

Le président



Bernard REMAUD